

Bâtir

Dossier de presse

des loois

Entrée libre

École d'architecture
Paris-Malaquais – PSL
1 rue Jacques Callot, Paris VI^e

Galerie Callot

Sommaire

Le mot du directeur Jean-Baptiste de Froment	04
La galerie Callot: une plateforme de diffusion de l'architecture	06
L'exposition <i>Bâtir des lois</i> Le mot de la commissaire générale, Margaux Darrieus	08
Le parcours de l'exposition Le commissariat	11
A propos	14
Le lieu Le bâtiment Callot L'École d'architecture Paris-Malaquais - PSL	16
La programmation de la Galerie	20
Visuels disponibles pour la presse	21
Informations pratiques Contacts presse Mécènes et partenaires	22

Préface

Jean-Baptiste de Froment

À cheval entre art et science, politique et esthétique, théorie et pratique, l'architecture est une discipline globale confrontée à toutes les questions qui travaillent notre époque: qu'elles soient écologiques, sociales, économiques, technologiques ou philosophiques. Elle n'est ni seulement un «art», qui n'aurait en vue que la forme, ni seulement une «technique», recherchant l'efficacité. Elle engage, toujours, une vision du monde. Et elle a aujourd'hui un rôle particulier à jouer dans les réponses qu'il convient d'imaginer aux multiples crises que nous traversons.

La galerie Callot, dont la commissaire générale est Margaux Darrieus, architecte et critique d'architecture, se réclame d'une telle conception – ambitieuse – de la place de l'architecture dans les sociétés contemporaines. C'est un lieu de réflexions et de débats, un lieu de propositions où s'explorent les possibles et s'esquissent d'autres façons d'habiter le monde. Un lieu ouvert aussi, accessible à toutes et tous, car l'architecture n'est pas réservée aux spécialistes.

L'accueil de l'exposition *Bâtir des lois*, conçue par le CCA, illustre cette vision de l'architecture comme acte d'engagement que portent l'École d'architecture Paris-Malaquais – PSL et la galerie Callot. En présentant, la démarche innovante de l'agence b+ dans la fabrication d'un plaidoyer à l'échelle européenne pour la transformation de l'existant, la galerie met en lumière un rôle méconnu des architectes, comme initiatrices et initiateurs du débat citoyen.

Jean-Baptiste de Froment
Directeur de l'École d'architecture Paris-Malaquais – PSL

La galerie Callot: une plateforme de diffusion de l'architecture

Au cœur de Saint-Germain-des-Prés, à proximité immédiate du Louvre et de l'Institut de France, la galerie Callot, inaugurée en septembre 2025, est un espace réflexif et prospectif qui mobilise l'architecture au service des grandes questions matérielles, spatiales, sociales, politiques et écologiques contemporaines.

Ce projet est porté par l'École d'architecture Paris-Malaquais – PSL qui, depuis son origine, articule théorie et pratique, penser et faire, et met la recherche et l'expérimentation au centre de sa pédagogie. Lieu d'exploration et de diffusion de la culture architecturale à la fois à l'intérieur et au-delà de l'espace pédagogique, la galerie est pensée comme une plateforme multidimensionnelle où se rencontrent les savoirs académiques, la recherche scientifique et les énergies créatives venues de tous horizons.

Pour penser la complexité du présent, la galerie propose des dispositifs de médiation autour de sa programmation qui engagent celles et ceux qui y contribuent et multiplient les moments catalyseurs: vernissages, signatures, visites guidées, conversations, etc. Elle met en avant la jeune création et s'adresse à tous les publics, des initié(e)s aux curieux et curieuses, des acteurs et actrices des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), des écoles internationales et des institutions culturelles dédiées à l'architecture.

Chaque année est marquée par plusieurs temps forts:

- Deux expositions majeures, en partenariat avec des institutions nationales et internationales. L'une pilotée par des commissaires invités et l'autre par des diplômés de Paris-Malaquais – PSL
- Des événements (signatures, visites guidées, rencontres, projections...)
- Des expositions et des accrochages flash de travaux d'étudiants (workshops, studios, projets de fin d'études...)

Gratuite et ouverte à tous, la galerie convie amateurs éclairés, professionnels, curieux et étudiants des écoles d'architectures françaises et internationales à réfléchir ensemble à de nouvelles façons d'habiter le monde.

L'exposition

Bâtir des lois

Le mot de la commissaire générale, Margaux Darrieus

L'École d'architecture a confié à la critique d'architecture Margaux Darrieus le rôle de commissaire générale pour la période 2025-2028. Docteure en architecture et maîtresse de conférences à Paris-Malaquais – PSL, Margaux Darrieus est lauréate des Albums des jeunes architectes et paysagistes – AJAP – 2023. À travers expositions, enquêtes et recherches, Margaux Darrieus interroge dans sa pratique professionnelle les manières de faire architecture et d'être architecte, en prise avec les enjeux contemporains, alors que l'urgence climatique oblige à revoir outils et méthodes de la fabrique de l'espace.

Chaque architecte l'éprouve : mille et une contingences et une diversité d'actrices et d'acteurs mettent quotidiennement au défi ses engagements. Une économie tendue, des réglementations techniques, des controverses politiques, des phénomènes climatiques, des entreprises, des artisanes et des artisans, des élues et des élus, etc. Parmi ces conditions du projet, il en est une fondamentale et incontournable, la loi. L'agence berlinoise b+ en a fait le terrain de son action, comprenant que c'est là que peuvent se bâtir de nouvelles normes culturelles pour le monde de la construction.

L'exposition et le documentaire *Bâtir des lois* conçus par le Centre canadien d'architecture, observent de près l'équipe de b+ au cours des différentes phases de conceptualisation et de développement de l'initiative citoyenne européenne *HouseEurope!*, destinée à encourager la rénovation plutôt que la démolition et la construction de nouveaux bâtiments. Montrer cette exposition au sein de la galerie Callot est l'occasion d'illustrer les liens forts que peuvent nouer architecture et activisme, quand les architectes s'emparent de la conception comme d'un acte citoyen ; quand elles et ils se concentrent sur la projection d'assemblées, de débats, de textes législatifs et sur la transformation de bâtiments en considérant la législation comme un espace de projet.

Dans un monde incertain, montrer l'étendue du pouvoir d'agir des architectes et la variété de leurs engagements possibles au-delà de l'objet construit, est aussi le rôle des lieux de médiation de l'architecture comme la galerie Callot.



Pour la première fois en France, la galerie Callot accueille une adaptation de l'exposition *Bâtir des lois*, initialement produite et présentée à Montréal par le Centre Canadien d'Architecture (CCA) du 10 décembre 2024 au 25 mai 2025. L'exposition met au premier plan le travail de l'agence d'architecture berlinoise b+ (bplus.xyz) dont les recherches, les projets architecturaux et l'initiative citoyenne *HouseEurope!* portent sur les politiques du bâti, la réhabilitation, et les dispositifs législatifs permettant de transformer durablement les territoires.

Le parcours de l'exposition

À travers documents, films, artefacts et études de cas, *Bâtir des lois* dévoile comment les cadres juridiques deviennent de véritables outils de projet, influençant directement les formes urbaines, les modèles d'habitat et les pratiques architecturales.

L'exposition se structure en trois parties, chacune marquée par un artefact original :

- La bannière grand format de la campagne *HouseEurope!* ouvre le parcours avec un focus sur cette initiative législative européenne, portée par le collectif. Documents de plaidoyer, cartes réglementaires, extraits de consultations et fragments administratifs y sont présentés comme autant d'éléments d'une architecture en cours d'écriture.
- L'exposition présente ensuite plusieurs exemples de projet de réhabilitation conçus par b+, avant de se concentrer sur un exemple emblématique, *San Gimignano Lichtenberg*, dont la maquette est reproduite au centre de cette section de l'exposition. Ce projet montre comment la législation spécifique d'un

site peut devenir un véritable outil de conception, permettant de naviguer avec créativité dans des contextes de réhabilitation complexes et de réaliser des interventions plus intelligentes et adaptées.

- La troisième zone est identifiée par l'affiche originale du mantra de l'atelier station.plus, une plateforme de recherche et d'enseignement animée par b+ à l'Institut de design du département d'architecture de l'ETH Zurich, qui explore le film comme outil de conception pour réfléchir aux formes architecturales au-delà de l'objet construit. Aménagée comme une mini salle de cinéma, cet espace présente le film *Bâtir des lois*, accompagné d'autres productions documentaires réalisées dans le cadre de station.plus.

Un livret de visite est disponible gratuitement à l'entrée de la galerie.

Samedi 11 avril 2026 Projection débat à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Dans le cadre de l'exposition, une projection-débat est organisée à la Cité de l'architecture & du patrimoine afin d'explorer ces questions par le biais du cinéma documentaire. Conçue par l'équipe de la galerie Callot, en collaboration avec la Cité de l'architecture & du patrimoine, cet événement croisera différents regards sur les rapports entre politiques publiques, structures sociales et transformations urbaines.

- Au programme :
- *Bâtir des lois* de Francesco Garutti et Irene Chin, réalisé par Joshua Frank, 2024.
 - *HLM*, réalisé par Guillaume Meigneux, 2013.
 - *Les Insulaires*, réalisé par Maxime Faure et Adam Pugliese, 2021.

La projection des documentaires sera suivie d'une table ronde avec les réalisateurs, animée par Margaux Darrieus.

Le commissariat

Centre Canadien d'architecture

Commissaire : Francesco Garutti, directeur associé
Commissaire associée : Irene Chin, conservatrice
Graphisme : HIT
Conception et développement : Sébastien Larivière, Anh Truong

Coordination : Alyson Drouin

Bâtir des lois est le deuxième chapitre de « Sur le terrain », une série de films et d'expositions présentée par le CCA, Montréal, Canada. Ce projet a reçu le soutien de la Graham Foundation for Advanced Studies in the Fine Arts.

Galerie Callot

Margaux Darrieus, commissaire générale
Assistée de Maud Lefebvre et des équipes de la galerie Callot



Home Loss
Job Loss
Energy Loss

Renovate
don't
Spec

À propos

b+

b+ est un cabinet d’architecture collaboratif issu du studio éponyme d’Arno Brandlhuber. Avec des partenaires supplémentaires, Olaf Grawert, Jonas Janke et Roberta Jurčić, le bureau s’est reformé en tant que déclaration de pensée collective. Avec des politologues, des écrivains, des économistes, des cinéastes, des avocats, des artistes, des étudiants de station.plus (Institut de design du département d’architecture de l’ETH Zurich) et d’autres collaborateurs, b+ travaille à la transformation sociale et écologique de l’environnement bâti.

HouseEurope!

HouseEurope! est une initiative citoyenne européenne (ICE) lancée, sous l’impulsion de l’agence d’architecture b+, par des architectes, chercheurs et militants qui, à l’appui d’une pétition en ligne, ont pour ambition de déposer une proposition de loi européenne pour promouvoir la rénovation et rendre l’industrie de la construction plus soutenable.

CCA

Le Centre Canadien d’Architecture est une institution de recherche internationale, fondée en 1979 par Phyllis Lambert à Montréal, qui repose sur la conviction que l’architecture est d’intérêt public. Le CCA produit des expositions et des publications, et considère ses collections comme une ressource à développer et à partager. Le CCA fait avancer la recherche, offre des programmes publics et organise de nombreuses activités, avec pour objectif de découvrir comment l’architecture façonne – et pourrait remodeler – la vie contemporaine.

Le lieu

Le bâtiment Callot, un paquebot moderniste à Saint-Germain-des-Prés

En 2024, l'École d'architecture Paris-Malaquais – PSL a aménagé un espace d'exposition de 100 m² au rez-de-chaus-sée de son bâtiment rue Jacques Callot, destiné à accueillir une galerie d'architecture.

Construit en 1931 par l'architecte et enseignant Roger-Henri Expert pour abriter les ateliers extérieurs des étudiants architectes et artistes des Beaux-Arts de Paris, ce bâtiment iconique aux allures de paquebot est le premier à avoir affiché une telle modernité dans le centre de Paris.

Situé au 1 rue Jacques-Callot, à 500 m du site Bonaparte de l'école d'architecture, il est dévolu à l'enseignement du projet d'architecture à partir de la troisième année de licence.



Le lieu



L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais – PSL

L'École d'architecture Paris-Malaquais – PSL est à la fois la plus jeune et la plus ancienne des écoles françaises. Implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture, qu'elle partage avec les Beaux-arts de Paris, elle a vu défiler, depuis le début du XIX^e siècle, des générations d'architectes qui ont joué un rôle décisif dans l'évolution de notre cadre de vie, en France et dans le monde entier.

Sous sa forme actuelle, l'école est née à l'aube du XXI^e siècle, lorsqu'un collectif d'architectes et d'enseignants a décidé de repenser la pédagogie autour d'une approche résolument expérimentale de l'architecture, loin des dogmes et des idées préconçues. L'école d'aujourd'hui cultive cette double identité.

Quelques chiffres

Près de	1000 étudiantes et étudiants 6 départements pédagogiques
Plus de	30 doctorants
Plus de	60 partenariats internationaux 3 laboratoires de recherche (105 membres)
Près de	90 enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs

Établissements-composantes de l'Université PSL

Conservatoire national supérieur d'art dramatique – PSL
École nationale des chartes – PSL
École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais – PSL
École nationale supérieure de chimie de Paris – PSL
École nationale supérieure des arts décoratifs – PSL
École normale supérieure – PSL
École Pratique des Hautes Études – PSL
ESPCI Paris – PSL
Mines Paris – PSL
Observatoire de Paris – PSL
Université Paris Dauphine – PSL
Collège de France
Institut Curie

Avec le soutien de trois organismes de recherche

CNRS
Inria
Inserm

Exposition « Bâtir des lois »

- 27 mars – 30 avril 2026
- Vernissage de l'exposition en présence de Emilie Retailleau, conservatrice au CCA, et Margaux Darrieus, commissaire générale de la galerie
 - Le jeudi 26 mars 2026 à 18h
- Visites guidées de l'exposition (dates à venir)
- Projection-débat à la Cité de l'architecture & du patrimoine
 - 11 avril 2026 en présence des réalisateurs

Exposition « Maquette comme exposé »

- 11 – 29 mai 2026
- Issue des réflexions, conférences et scénographies qui jalonnent l'enseignement « L'entour » depuis 2018, l'exposition s'appuie sur l'idée que la scénographie d'exposition constitue une pratique et une culture spécifiques de conception de l'espace. Elle présente une série d'expositions de référence par le biais de modélisations aux statuts variés: la maquette scénographique n'est pas seulement un outil de conception, elle peut aussi devenir un instrument d'érudition, voire de fiction.

Exposition des projets de fin d'étude 2026

- 8 – 17 juillet 2026 (à confirmer)
- L'exposition présentera les projets de fin d'études des diplômés 2026. Tout au long des cycles licence et master, les étudiants explorent des questions de société, inventent des formes et formulent des projets offrant de nouvelles manières de vivre ensemble. Le PFE constitue pour eux l'ultime étape conduisant au diplôme d'état d'architecte et à leur projection dans le monde professionnel. Il constitue en ce sens une synthèse de leurs études et une vitrine des compétences acquises.

Exposition « 41 fragments pour habiter »

- 18 septembre – 23 octobre 2026
- Entre actualisation nécessaire des enjeux du logement contemporain et spéculation essentielle sur ses devenirs possibles, cette exposition-laboratoire invite 41 jeunes architectes, urbanistes, paysagistes de moins de 41 ans à partager et mettre en œuvre un fragment, une pratique spécifique de l'acte d'habiter aujourd'hui et demain. En Coproduction avec le Fonds de dotation Quartus et le groupe 3F.



Image tirée du documentaire « Bâtir des lois » de Francesco Garutti et Irene Chin, 2024 © CCA, GROUNDWORK



© CCA, GROUNDWORK



© CCA, GROUNDWORK



Rencontre HouseEurope! Galerie Callot, 19 mars 2025
© Guillaume Tisserand



Affiche du documentaire Bâtir des lois © CCA, GROUNDWORK



Image tirée du documentaire « Bâtir des lois » de Francesco Garutti et Irene Chin, 2024 © CCA, GROUNDWORK



Bandeau web de l'exposition Bâtir des lois



Affiche de l'exposition Bâtir des lois

Informations pratiques et contact

Galerie Callot

1 rue Jacques Callot – Paris VI^e

→ 27 mars – 24 avril:

- Du lundi au vendredi, 10h-20h
- Samedi, 13h-19h

→ 27 – 30 avril: 13h-20h

Entrée libre

Site principal

École d'architecture Paris-Malaquais – PSL

14 rue Bonaparte

Paris VI^e

Contacts presse

Karine Hardy

karine.hardy@paris-malaquais.archi.fr

01 55 04 51 52

07 61 92 81 12

Hélène Delatte

helene.delatte@paris-malaquais.archi.fr

01 55 04 56 56

06 77 58 11 30

Partenaires institutionnels



Mécènes et partenaires

L'exposition est réalisée avec le soutien de



VOUS AVEZ L'AUDACE. NOUS AVONS L'ASSURANCE.



Centre
Culturel
Canadien
Paris

La galerie Callot est soutenue par

Mécène de la galerie



FONDATION
SIMONE ET CINO
DEL DUCA
INSTITUT DE FRANCE

|Galerie Callot|